

MODALITES DE SELECTION

POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

DU 26 JUILLET AU 11 AOUT 2024 (MARSEILLE)

Sur proposition du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Voile (FFVoile) en date du 11 Décembre 2022, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a donné pouvoir à un Comité de Sélection composé du Président de la FFVoile, du Directeur Technique National et du Directeur de l'Equipe de France de Voile pour procéder à la désignation des représentant.e.s français.es qui seront proposé.e.s au CNOSF afin d'intégrer la délégation participant aux Jeux Olympiques de Paris 2024 qui se dérouleront du 26 Juillet au 11 Août 2024.

A cet effet, le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour procéder à ladite sélection dans les 10 séries olympiques.

La FFVoile a donc mis en place un appel à candidature pour les sportives et sportifs désireux.ses de représenter la France aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et qui sont actuellement dans un projet olympique.

Les candidatures doivent être adressées via l'Espace Licencié en cliquant sur « Acte de candidature au Test Event 2023 et aux Jeux Olympiques 2024 » puis en suivant la procédure décrite dans l'acte de candidature.